



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

J U I N 2 0 1 6 N ° 1

*LE LOGO
TROIS
GOUTTES
D'EAU QUI
S'ENTREMÊ-
LENT EN RÉ-
FÉRENCE AUX
TROIS COM-
MUNES HIS-
TORIQUES,
DES BLEUS
RAPPELANT
L'OMNIPRÉ-
SENCE DE
L'EAU*

DANS CE NUMÉRO :

| | |
|----------------|----|
| Conseil | 2 |
| Commissions | 4 |
| Economie | 8 |
| Les gens d'ici | 10 |
| Associations | 12 |
| Talent d'ici | 14 |
| Rencontres | 15 |
| Environnement | 17 |
| Mémoire | 18 |
| Lenga d'òc | 19 |
| Etat civil | 20 |

Editorial du Maire

*Chères concitoyennes et
chers concitoyens,*

FONTRIEU, notre nouvelle commune, est née le 1^{er} janvier 2016, voilà déjà six mois. Comme annoncé dans le dernier bulletin tout se met en place : autant avec les élus qui trouvent petit à petit leurs marques selon leurs compétences et leurs disponibilités, qu'avec la totalité des employés, des services administratifs et techniques, qui ont su également s'adapter à l'organisation de ce nouveau territoire : je les en remercie vivement.

Nous, élus, travaillons beaucoup en amont en commissions, sur des décisions à prendre, qui par la suite vont être validées, ou pas, en conseil.

Chères Fontrésiennes et chers Fontrésiens, comme vous avez pu le constater nous faisons en sorte qu'il y ait le moins de changement possible dans vos habitudes.

Pour la moindre question qui vous chagrine, n'hésitez surtout pas à vous renseigner auprès de notre service administratif, de vos élus, ou de moi-même.

Ne regardons pas derrière, l'avenir est devant nous. Ensemble bâtissons pour nos enfants, nos petits-enfants, pour qu'ils continuent à avoir une vie sereine dans notre chère montagne, surtout dans le contexte conflictuel que nous annoncent chaque jour les médias.

Vous découvrez le 1^{er} numéro du journal de notre nouvelle commune, symbole de notre regroupement. Je vous en souhaite, à toutes et tous, une bonne lecture.

Merci encore de votre confiance.



Pont de Frayes sur le Vernoubre

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 8 janvier 2016

- * Mise en place du conseil : élections du Maire, des Maires délégués et des adjoints
- * Composition des commissions (Eau, Economie, Travaux, Assainissement, Vie scolaire, Fêtes et Cérémonie, Forêt et terrains agricoles, Information et Patrimoine, Finances,

Personnel, Appel d'offres)

- * Nomination des délégués dans les diverses instances extra-municipales (PETR, PRHL, SDET, SEMBAD, OTI, RER, SDIS, SIVOM, AGEDI, CCAS)

« Elections du Maire, des Maires Délégués et des Adjoints »

Conseil du 5 février 2016

- * Création des Conseils communaux
- * Adhésions au Centre National d'Action Sociale et au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Tarn
- * Autorisation de signer différentes conventions avec des organismes extérieurs (Collège, Préfecture, SAFALT, EDF) et baux de chasse
- * Délégations données au Maire par le Conseil municipal
- * Modification de la durée du temps de travail du service administratif
- * Fixation des périmètres des bureaux de vote
- * Acceptation de l'offre de la Poste pour projet d'adressage
- * Choix des entreprises pour réaménagement de la halle de Biot

- * Création d'une régie de recettes INTERNET
- * Affouage communal et vente de bois
- * Autorisation donnée à l'Office National des Forêts pour réaliser des consultations pour les travaux à réaliser dans la forêt communale
- * Fixation des tarifs de location des salles communales
- * Fixation de la participation à l'assainissement collectif et aux frais de branchement des eaux usées et de la redevance assainissement collectif
- * Participation à des opérations groupées d'investissement pour l'aménagement des pistes forestières du Puech Singladou et du Quio
- * Acquisition de parcelles sises à Peyrolles et à Soulègre

**« Créations des Conseils communaux, »
« Fixation des participations à l'assainissement collectif »**

Conseil du 4 mars 2016

- * Ouverture Enquête publique pour cessions de terrains communaux
- * Acceptation de mise en paiement de factu-

res avant le vote des budgets primitifs 2016

- * Validation de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

**« Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2015 »
« Vote des taxes communales »**

Conseil du 1^{er} avril 2016

- * Approbation des comptes de gestion 2015
- * Approbation des comptes administratifs
- * Vote des 3 taxes directes communales pour l'exercice 2016 (TH = 7,95 %, TFB = 13,06 %, TFNB = 47,48 %)
- * Fixation de la participation à l'assainissement collectif domestique et « assimilé

domestique »

- * Fixation de la redevance au service assainissement collectif
- * Autorisation de cession du camion benne
- * Demande de subvention pour l'opération de réfection de l'électrification des cloches de l'église de Soulègre

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 1^{er} avril 2016 (suite)

- * Mise en place d'une surtaxe sur les eaux minérales
- * Remboursement anticipé de contrats « Fond Forestier National »
- * Adhésion au PEFC (Programme de Recon-

- naissance des Forêts Certifiées)
- * Demande de désaffectation du temple de Baffignac
- * Acceptation de mise en paiement de factures avant le vote des budgets primitifs

Conseil du 15 avril 2016

- * Affectations des résultats 2015
- * Vote du budget primitif 2016 du budget général « Commune »
- * Votes des budgets primitifs 2016 annexes (Eau, Assainissement, Internet, Zone viabilisée La Verrouillé, Pompes funèbres)
- * Vote des subventions accordées aux associations
- * Création d'emplois saisonniers communaux

- pour l'été 2016
- * Création d'emplois saisonniers au Musée du Protestantisme pour l'été 2016
- * Autorisation de coupe de bois pour l'affouage communal
- * Autorisation de mise en vente de bois
- * Demande de subvention pour le réaménagement de la salle communale de Ferrières

Conseil du 13 mai 2016

- * Retrait de délégation de maîtrise d'ouvrage confiée à la CCVPM pour des travaux de la piste forestière du Savisous
- * Avis sur le projet éolien sur la commune de Montredon-Labessonnié
- * Autorisation de signer la convention pour l'indemnisation de désordres occasionnés par des tiers lors de la réalisation de travaux sur la voirie communale
- * Avis sur le projet de fusion des Communautés de Communes
- * Autorisation pour engager la consultation des entreprises et les demandes de subvention pour l'opération de mise en séparatif des eaux usées, pluviales et potables à Castelnau de Brassac et à Peyrolles
- * Fixation de la redevance d'occupation du domaine public 2016 par les équipements électriques
- * Participation de la commune lors des travaux d'assainissement non collectif sur les

- voies communales
- * Choix du maître d'œuvre pour le réaménagement de la salle de Ferrières
- * Modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Brassac, du Syndicat Mixte d'Exploitation du Minicar d'Anglès Brassac et du Syndicat Mixte pour les réseaux des écoles rurales du « Sidobre » et « Vent d'Autan »
- * Délibérations modificatives au budget Eau et Commune
- * Autorisation de cession d'une cuve à eau et d'une chaudière à fioul
- * Désignation des représentants au Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn
- * Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale
- * Autorisation de conclure un bail rural
- * Titularisation de l'agent administratif Marion Recoules

« Vote du budget primitif général 2016 »
« Vote des budgets primitifs annexes 2016 »
« Vote des subventions aux associations »

« Consultation des entreprises et demande de subventions pour les opérations de mise en séparatif des eaux usées, pluviales et potables »

Les commissions

Cette rubrique porte à votre connaissance, de façon synthétique, les principales opérations réalisées, les travaux notables en cours et les études de projets engagées dans les différentes commissions.

Eau

Etude du projet de restructuration du réseau d'eau potable de Fontrieu sur le secteur du Margnes.

Etude de remise en état du captage d'Arcanic.

Etude de la création de filtres contre la turbidité de l'eau à Peyrolles.

Nota : Ces 3 études s'inscrivent dans un projet unique présenté prochainement par le bureau d'études CET INFRA

Travaux

La réorganisation du secrétariat de la mairie était prévue de longue date. Avec la création de la commune nouvelle, sa mise en place a été accélérée. Entièrement réalisée par nos services techniques, nos 4 secrétaires peuvent désormais travailler dans un espace mieux organisé et offrant des conditions de réception du public plus agréables.

La tâche la plus importante des travaux réalisés par les services techniques concerne l'élagage des routes de la commune. Ce n'est pas moins de 15 kilomètres de voirie que les lamiers des entreprises extérieures ont élagués à Arcanic, Armengaud, Candouvié, La Canipèze, Cros, Fumade, Le Journié, Pessols, La Métairie Haute, la Pause, Pébiau, Le Pourencas, Rousergues, Le Saut de Lègue, Le Verdier, Vermillou (liste non exhaustive). Cette tâche permet un ensoleillement plus important des routes et donc un rallongement de leur durée de vie.

Concernant les travaux à réaliser dans l'année, la consultation des entreprises pour la reconstruction du mur de soutènement du cimetière de Biot touche à sa fin. L'état de vétusté de cet ouvrage le rendait dangereux pour le public.



Les bureaux administratifs

Le bureau d'études Midi Etudes en charge de la réhabilitation de la salle communale de la Ramade travaille sur la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises. Cette salle, sur laquelle la commune axe une priorité, sera après travaux, mieux agencée avec la suppression de son sas. Le système de chauffage sera repensé pour être plus efficace. Enfin une partie multi-média permettra d'accueillir des réunions dans des conditions optimales. A travers cette réhabilitation, la salle de La Ramade offrira un outil supplémentaire, notamment, aux utilisateurs du Pôle Culturel lié au Protestantisme.

Les commissions

Travaux (suite)

Présentant des pathologies mettant en danger la sécurité des personnes, le pont de la Caussade va subir quelques retouches afin de conforter un soutènement et mettre aux normes les garde-corps, tout en facilitant son entretien. Une présentation sera faite aux habitants du hameau très attachés à cet ouvrage.

La dernière tranche conditionnelle de l'extension du réseau d'eau à La Pause – Armengaud sera réalisée. Cette opération sera suivie conjointement par les commissions Eau et Travaux.

Enfin, l'aménagement du hameau de La Grange du Margnès permettra une mise en sécurité des riverains à travers une signalé-

tique nouvelle. La mise en valeur de la croix ainsi que l'aménagement du dépôt communal clôtureront cette opération.

La commission se penche sur un remplacement des panneaux directionnels ou de lieux-dits en mauvais état ou en émail. N'hésitez pas à faire remonter auprès du secrétariat un remplacement ou une mise en place de cette signalétique.



Le lamier en action

Assainissement

Parlons assainissement.

La station d'épuration est en fonction depuis juillet 2015.

Début août 2015, le village de Biot et la résidence Nancy Bez étaient raccordées.

Le Bonpas et La Verrouillé sont raccordés depuis début juin.

Pour les travaux dans le hameau de Cugnasse mise en séparatif et conduite d'eau potable refaite à neuf. Ces travaux sont terminés depuis le 9 juin. Ne reste à ce jour que le goudronnage des rues qui sera fait suite aux contrôles des canalisations et des essais de compactage.

En ce qui concerne le village de Castelnau la mise en séparatif des réseaux assainissement et pluvial, les études sont en cours. Nous tiendrons les habitants au courant des avancements et nous organiserons une réunion d'information avant le début des travaux.

Pour un bon fonctionnement de la station, les habitations raccordées au réseau doivent débrancher leurs fosses septiques et se raccorder directement.

Un courrier d'explication est, ou sera, envoyé aux personnes concernées.



Station d'épuration de Penrieu

Les commissions

Vie scolaire

Les nouvelles exigences de mise aux normes de l'école de Fontrieu impliquent quelques transformations qui feront l'objet de débats au sein du Conseil municipal. L'école accueillant des enfants depuis la maternelle jusqu'au CM2, l'accès aux locaux doit être sécurisé, quelques solutions sont envisageables mais les décisions feront l'objet d'études techniques et financières pour assurer un maximum de confort aux parents, élèves et enseignants.

Se pose aussi le problème des repas, la cantine actuelle ne pouvant recevoir un nombre important de convives à cause de son espace limité et du mobilier non adapté à la prise de repas par des hôtes de tous âges. Beaucoup de travail en perspective pour les élus et ce, à brève échéance.

Avec l'aide précieuse de Céline Granier, nous allons pouvoir présenter le calendrier des activités périscolaires pour la rentrée 2016/2017. Nous avons tenu à proposer un programme riche et varié, culturel et sportif, pour que les élèves puissent tirer un maximum de profits des activités offertes.

Les activités du périscolaire débuteraient par un travail avec le Musée de Ferrières pour les grands de maternelle et les CP autour de la communication à partir du kamishibai, ou théâtre de papier, les CE-CM découvriraient le langage des signes. Après

les vacances d'automne, Céline et Julie prendraient le relais avec la ludothèque pour préparer les fêtes de Noël. En janvier 2017, Radio Lacaune et Mme Huguette Vidal devraient assurer des ateliers pour les grands, pendant que le groupe des petits se verrait proposer la suite de la ludothèque et des animations. Mars et avril seraient consacrés à la préparation de la Fête de l'école. Les mois de mai et juin le temps s'y prêtant mieux (on l'espère), des jeux de Balle Ovale et du Foyer Laïque de Viane animenteraient le groupe des grands et des activités de jeux et de jardinage seraient réservées aux groupes des « Grande section » et C.P.

Tout de même un regret à formuler, le manque d'interlocuteurs au sein de la commission scolaire ; c'est à plusieurs que se bâtissent les projets, l'école est importante pour le devenir de la commune et tout ce que nous pourrions mettre en place permettra d'avoir une école de qualité et pérenne.



Jeux de cirque

Embellissement, Fêtes et Cérémonies

Fleurissement des hameaux de la commune.

Marchés nocturnes à la halle de Biot, réaménagée, le vendredi 15 juillet et le lundi 15 août 2016 de 18h00 à 23h00. Vente de produits locaux et restauration possible sur place, ambiance musicale as-

surée.

Pompe à La Ramade (restaurée en 2014)



Les commissions

Information / Communication / Patrimoine

Information / Communication:

Elaboration d'un bulletin généraliste édité au mois d'avril 2016

Création du 1^{er} numéro du journal de la commune de Fontrieu

Construction en cours du site WEB de la commune de Fontrieu

Patrimoine:

Programmation de la reconstruction de trois cabanes situées sur le secteur du Margnès. Cette opération sera réalisée dans le cadre d'un chantier Jeunesse organisé, comme chaque année, par la commission Enfance-Jeunesse de la CCVPML. Les 26 jeunes volontaires viennent des différentes communes de la CCVPML. Ils seront encadrés techniquement par des agents de la commune.

Ces cabanes étaient anciennement utilisées pour déposer les bidons de lait afin d'être collectés. Nous retracerons dans un prochain numéro leurs histoires multiples.

C'est pour ces raisons qu'elles doivent

s'inscrire durablement dans notre paysage pour témoigner du passé et servir de passeurs de mémoire aux générations futures.

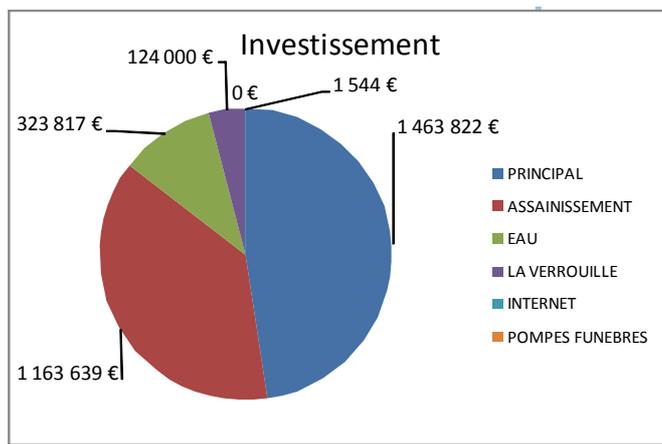
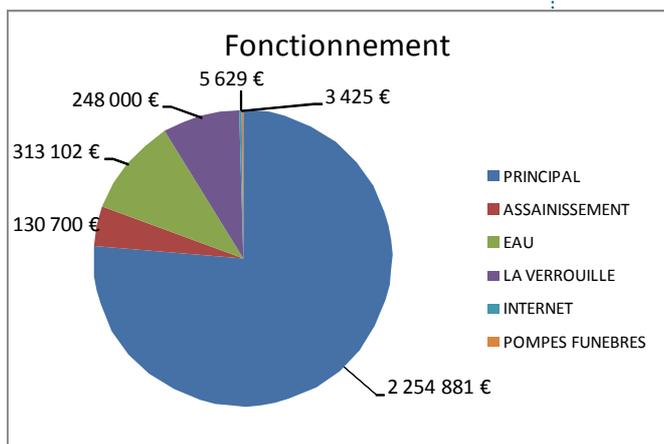


Cabane de Caillé Haut

Finances

Préparation du budget primitif principal et des budgets annexes 2016 ; le montant total est de 6 032 559 € ; la part *Fonction-*

nement s'élevant à 2 955 737 €, celle de *l'Investissement* à 3 076 822 €.



Economie

La forêt

Notre commune de FONTRIEU dispose actuellement d'un patrimoine forestier géré par l'Office National des Forêts d'une surface de 1 241 hectares défini par un document d'aménagement révisé tous les 20 ans allant jusqu'en 2024.

L'objectif principal étant la production de bois d'œuvre et d'industrie associée à la protection des milieux et du paysage rural.

Cette surface est partagée entre plusieurs essences comme les résineux (douglas, épicéa, sapin pectiné et divers pins) issues du Fond Forestier National aujourd'hui totalement remboursé qui représente 596 hectares ainsi que des feuillus majoritairement composés de chênes, de hêtres et de châtaigniers pour 645 hectares.

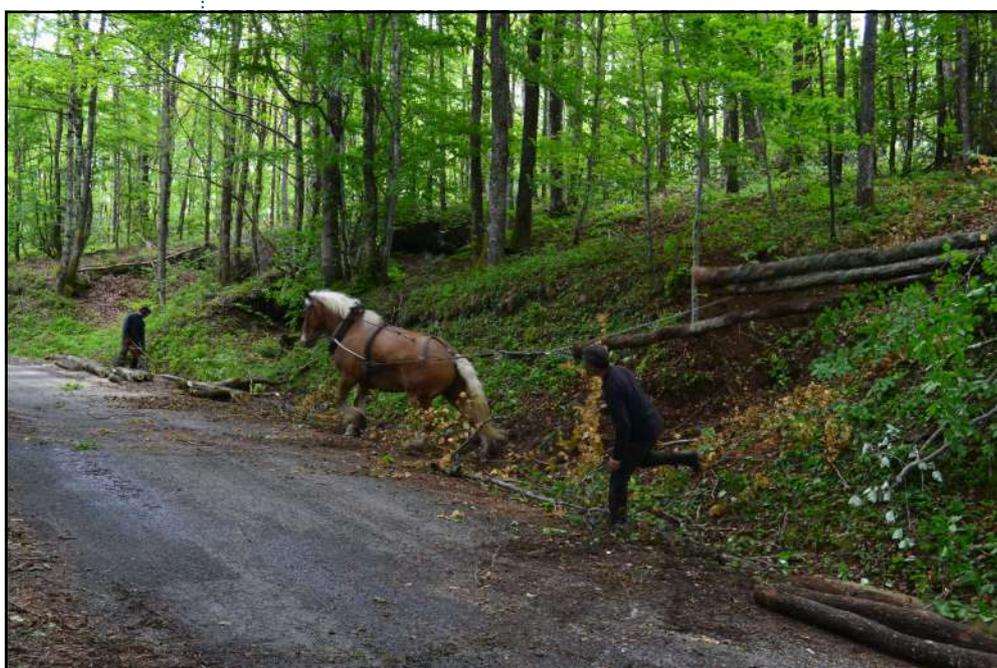
L'exploitation de cette forêt par éclaircie d'amélioration ou par coupes définitives a pour but de favoriser les meilleurs arbres et de régénérer naturellement ou artificiellement cette forêt.

Ces coupes génèrent une recette annuelle comprise entre 130 000 € à 150 000 €, non négligeable pour notre commune. Une partie de ces revenus sont réinvestis pour entretenir ce patrimoine, renouveler la jeune forêt et améliorer l'accueil du public.

La commune dispose de subventions européennes pour la création de pistes forestières, ainsi que d'aides au plan carbone pour le reboisement à hauteur de 70 %.

Un droit ancestral d'affouage* est pratiqué sur notre commune, plus particulièrement sur la forêt de Montagnol, où des lots de bois sont exploités au moyen de traction animale (débardage à cheval) dans le respect de ce massif classé espace naturel sensible, en limitant le tassement de sol, les ouvertures mécaniques brutales, et en

« Notre forêt est fragile, nous devons l'entretenir et la respecter »



préservant la biodiversité. Des lots sont effectués et redistribués à prix coûtant à la population de la commune selon les règles établies par le Conseil municipal, l'excédent est vendu à l'entreprise la mieux-disante.

Notre forêt est fragile, nous devons l'entretenir et la respecter.

** L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un Conseil municipal, pour que celui-ci réserve une partie des bois d'une forêt communale pour l'usage domestique des habitants.*

Débardage à cheval en forêt de Montagnol

Economie

Nouvel exploitant agricole

Nous avons rencontré Gaël Benoit, jeune agriculteur de 27 ans, installé depuis 8 mois sur une exploitation de la commune de Fontrieu à la Métairie Haute, il a bien voulu nous parler de son parcours et tirer les premières conclusions de son nouveau métier.

Résonances : *Quel a été ton parcours scolaire ?*

Après avoir passé mon bac, j'ai obtenu un premier BTS en agro équipement, machines agricoles, puis un autre BTS en analyse et conduite de systèmes d'exploitation (gestion, comptabilité et exploitation), enfin une licence de conseil en élevage de vaches laitières.

Résonances : *Quel parcours professionnel ?*

Après ma licence j'ai pu travailler à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron comme technicien bovin lait pendant quatre ans.

Résonances : *Pourquoi avoir changé de profession ?*

Le milieu agricole m'a toujours attiré, autour de moi, ma famille a toujours vécu près de la terre et des animaux. J'ai profité de la cessation d'activité de mon oncle qui avait un troupeau de vaches allaitantes et de brebis pour reprendre la ferme, en faire une exploitation de bovins pour la viande en conservant le cheptel des ovins.

Résonances : *Quels avantages peut-on en retirer ?*

Etre son propre patron. Je gère mon temps comme je l'entends, autant dans mes tâches quotidiennes que dans mon temps libre.

Résonances : *De quelles aides financières as-tu pu bénéficier ?*

J'ai profité des aides à l'installation, pour les jeunes agriculteurs, allouées par la Région, l'Etat et l'Europe (aides conditionnées par une formation), une aide aux crédits à

taux bonifié pour jeunes agriculteurs et les subventions habituelles dédiées à l'agriculture.

Résonances : *Quelles difficultés peut-on rencontrer pour une installation ?*

La somme de demandes de l'administration qui prend du temps et implique un investissement certain, mais surtout convaincre les banquiers ; n'étant pas descendant direct d'exploitant agricole, il faut arriver à les convaincre de l'intérêt d'une telle reprise.

Résonances : *Quel est le devenir ?*

Mon ambition est de mettre sur le marché des produits de qualité, bio et label rouge. Je veux pouvoir travailler en respectant la terre et les animaux, ne pas utiliser de produits phytosanitaires et préserver l'environnement.

Résonances : *Quelles craintes peut-on avoir ?*

La principale chose que l'on peut craindre de manière globale est que le métier d'agriculteur perde son caractère et ses valeurs.

« Mon ambition est de mettre sur le marché des produits de qualité, bio et label rouge »

« Je veux pouvoir travailler en respectant la terre et les animaux... »



Les gens d'ici ...

La vie au quotidien à la résidence Nancy Bez

Voilà maintenant 9 mois que la résidence Nancy Bez est ouverte. Les 24 résidents sont âgés de 48 à 68 ans.

« Nous venons de divers horizons : domicile, foyer, maison gouvernante, ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et famille d'accueil.

Le matin, nous nous levons quand nous nous réveillons, nous prenons le petit déjeuner à notre convenance ; dans la matinée le ménage de notre chambre est fait avec l'aide d'une AMP (Aide Médico-Psychologique) ou seul.

Nous nous sentons bien, chacun participe à une activité de la vie quotidienne : la plonge, le repassage, mettre la table, le balayage, la préparation de la soupe deux fois par semaine.

Les repas sont confectionnés à la maison de retraite de Brassac, et tous les matins nous allons les chercher avec le bus. Le dimanche, une viennoiserie nous est servie au petit déjeuner, à midi nous prenons l'apéritif. Ce jour-là, le menu est plus élaboré avec en dessert une pâtisserie. Une commission menu se réunit pour tenir compte de nos

attentes et de nos souhaits.

Tous les mois, lors d'une réunion, nous sommes consultés pour établir le planning des activités et des sorties. D'ailleurs celui-ci est déjà bien riche. Certains d'entre nous vont à la piscine, au bowling, en randonnée avec la MJC de Brassac, un petit groupe va régulièrement jouer à la pétanque dans Biot, trois d'entre nous participent au cours de peinture de Catherine Mengozzi. Nous accueillons également les chiens médiateurs avec Cathy Bertrand et Cécile Fabre. Nous allons à la médiathèque de Brassac. Certains d'entre nous choisissent des livres et des jeux pour le groupe. Deux sorties « McDo » cinéma ont été organisées. Nous sommes allés visiter le viaduc de Millau et la charcuterie Oberti. Nous sommes allés passer une journée à Valras.

Certains d'entre nous se sont investis pour faire le

potager et le jardin de fleurs, nous avons monté le poulailler qui accueille 6



poules.

Nous avons été sensibilisés au tri sélectif lors d'une visite de Trifyl à Labruguière. Mme Jalfre, technicienne chez Trifyl, est venue à la résidence, et par le biais de jeux nous a expliqué comment réaliser un bon tri. Nous avons fait un panneau pour différencier ce que nous devons trier dans la poubelle jaune ou jeter

Le jardin



Les gens d'ici ...

La vie au quotidien à la résidence Nancy Bez (suite)

dans la noire. Ainsi, comme tous les habitants de Fontrieu nous faisons un tri de bonne qualité !

Nous avons participé au projet culturel du territoire avec Domi et Patrick de la compagnie Les Cyranoïaques. Six séances ont été réalisées. Il y a également eu un partage avec les enfants de l'école Vent d'Autan. Une collaboration riche en émotion qui s'est déroulée en mars et mai 2016.

Les rencontres au Foyer nous ont permis d'écrire des poèmes et de nous ex-

primer sur les choses de la vie. Le poème que l'on retiendra et qui nous plaît le plus: « Tragédie printanière ». Nous avons aussi chanté et cela fait du bien.

Nous sommes allés à une soirée à Saint Pierre de Trivisy pour faire des jeux. Il y avait Domi et Patrick qui a lu notre poème, et les personnes ont applaudi. La visite du musée du Protestantisme de Ferrières et les ateliers, ont permis l'expression, de dire des choses importantes.

Avec les enfants de l'école

à Castelnau de Brassac, on a écrit des mots et fait des jeux avec ces mots. Nous avons écrit « Parfois ».

Toutes ces rencontres sont importantes pour nous. Elles permettent d'échanger avec des personnes, d'apprendre des histoires de notre territoire et aussi de se détendre. Nous aimerions revenir au Musée pour écrire et découvrir encore des choses, revoir Domi et Patrick pour écrire des mots et inviter les enfants de l'école au Foyer ».

« Nous aimerions revenir au Musée pour écrire et découvrir encore des choses, revoir Domi et Patrick pour écrire des mots et inviter les enfants de l'école au Foyer »

Ordination au diaconat permanent de Joël Galibert

Qui ne connaît pas Joël ?

Il a été chef des pompiers de Brassac pendant 6 ans où il est toujours pompier bénévole.

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, vous serez sûrement amenés à le rencontrer ou le croiser dans la commune de Fontrieu puisqu'il est agent technique municipal depuis 27 ans.

Qu'est ce qu'un diacre ?

Le diacre est un serviteur, il est ordonné au service de l'évêque.

Par son ordination, le diacre est :

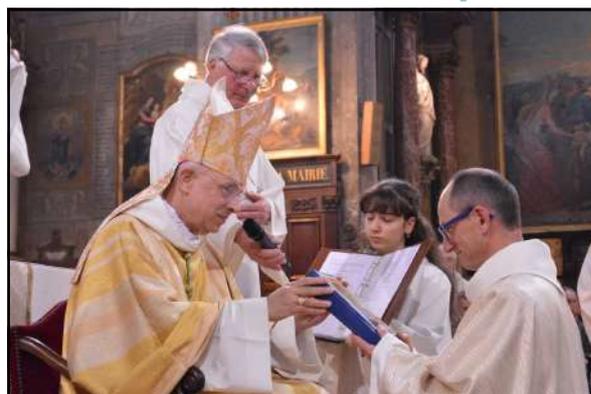
* au service de la Parole de

Dieu (il peut proclamer l'Évangile à la messe, il peut prêcher)

* au service du rassemblement des chrétiens dans la liturgie, la préparation et la célébration des sacrements. Il peut au nom de l'Église, administrer les baptêmes et célébrer les mariages.

* au service de l'homme, particulièrement dans les milieux de pauvretés et d'incroyances.

Bonne chance à Joël dans sa nouvelle fonction et merci pour son engagement au service des autres.



* au service de la Parole de

Le coin des associations ...

Musée du protestantisme

Des paysages "protestants"... Une religion peut-elle s'inscrire dans le paysage ? C'est à cette question en forme de gageure que le musée de Ferrières se propose d'apporter des éléments de réponse, dans son exposition d'été et à travers deux conférences. "Protestant", un paysage peut l'être de plusieurs manières : par le regard que des protestants portent sur la nature ; mais aussi par l'absence des éléments catholiques traditionnels (clochers, croix, oratoires...). Et surtout, comme le montre le parcours de photographies réalisé pour l'occasion, dans l'architecture "sévère" des temples, dans la dissémination des cimetières de famille, dans des lieux de mémoire (les anciens "déserts", la Pierre plantée...), ou encore à travers les bâtiments industriels liés aux familles protestantes du capitalisme mazamétain...

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>Exposition Du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre: Exposition « PAYSAGES » Vernissage le vendredi 8 juillet à 16h30</p> | <p>Conférences Vendredi 8 juillet « Des paysages protestants » par Patrick Cabanel Mardi 12 juillet « Les protestants ont-ils inventé la haute montagne ? » par Philippe Joutard Au temple à Bafignac à 18h00</p> | <p>Marche découverte Mercredi 20 juillet Courte balade commentée autour du petit patrimoine, de la faune et de la flore par l'équipe du musée et Peire Thouy Un buffet froid sera proposé à l'issue de la marche, agrémenté de musique, danses et chants occitans RDV au musée à 16h30</p> | <p>Sortie Patrimoine Mercredi 3 août « Patrimoine religieux autour de Ferrières et Brassac » Découverte du patrimoine catholique et protestant effectué en voiture RDV à 9h au musée Mercredi 17 août « Découvrons Montagnol » RDV au musée à 8h45</p> |
|--|--|---|---|



« Apprenons, grâce à l'exposition originale de cet été, à (re)lire nos paysages et à (re)découvrir que la religion est aussi une culture et une esthétique »

Informations pratiques:

Musée ouvert du 1^{er} juillet au 18 septembre 2016
Renseignements complémentaires au 05 63 74 05 49 ou sur le site www.mprl.fr

Le Groupe vocal DIVERTISSIMO

Après la trêve des 3 mois d'hiver, le Groupe vocal DIVERTISSIMO a repris sa saison le mardi 22 mars 2016.

Ce groupe a démarré en donnant un sympathique et magnifique concert, très apprécié des nombreux spectateurs, en l'église de Brassac en compagnie du groupe de jeunes « Là-

bas ». Ensuite, il a animé pour la 2^{ème} année consécutive, la célébration de la Fête de la musique à Biot le dimanche 19 juin 2016. Les choristes, animés des plus belles intentions, ont eu à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes pour interpréter un programme varié et populaire qui a enchanté le

public venu nombreux l'écouter et l'encourager. La saison d'été est lancée. C'est le moment idéal pour



Le Groupe vocal DIVERTISSIMO poursuit son bonhomme de chemin !

Le coin des associations ...

Le Groupe vocal DIVERTISSIMO (suite)

rejoindre le groupe. Certaines et certains d'entre vous vont penser qu'ils ou qu'elles n'ont aucune chance d'être accepté(e)s ! Bien au contraire, tout le monde a sa place avec ou sans notion de solfège. Aucune formation musicale ou expérience du chant n'est exigée : il n'est pas demandé de CV, et on ne passe pas d'audition.

Pourquoi chanter dans une chorale ?

Le plaisir ne s'explique pas, il se vit.

La pratique du chant en général et du chant choral en particulier apporte bien-être physique, mental et émotionnel.

Chanter fait travailler votre cerveau !

Chanter fait travailler le souffle !

Chanter entretient la forme !

Chanter chasse les idées noires !

Chanter crée du lien social !

Chanter donne confiance en soi !

Chanter dans une chorale est bon pour votre moral et votre physique !

Alors, qu'attendez-vous pour chanter en chœur ?

Si vous aimez chanter, n'hésitez plus, rejoignez le groupe vocal DIVERTISSIMO. Toutes les voix nous intéressent ! Aucune connaissance de la musique n'est exigée.

Seul compte le plaisir de CHANTER !

« La pratique du chant en général, et du chant choral en particulier, apporte bien-être physique, mental et émotionnel »

Renseignements auprès de : Christian NEGRE (06 10 64 59 67) ou Danielle ALBERT (05 63 74 09 61)

Comité des fêtes de Biot

Les fêtes se sont déroulées du vendredi 24 juin au dimanche 26 juin 2016.

A l'affiche le vendredi : diffusion de la finale du TOP14 de rugby et en 2^{ème} partie de soirée, le public a pu apprécier le concert du

groupe de rock festif aveyronnais « Sors tes couverts »

Au programme le samedi : pétanque et diffusion des 8^{èmes} de finale de l'EURO de foot, repas, concerts des groupes « Les Casse Museaux » et « Tonton

Christobal » et soupe à l'oignon

Les fêtes se sont achevées le dimanche par un ball-trap, un concours de belote et une randonnée pédestre, activités variées qui ont satisfait les participants.

Comité des fêtes de Ferrières

La fête aura lieu cette année uniquement le samedi 23 juillet 2016.

Au programme : moules / frites à midi, l'après-midi concours de pétanque, en

soirée repas et animation musicale par un disc jockey.

Comité des fêtes de Sablayrolles

Les fêtes se tiendront du samedi 20 août au dimanche 21 août 2016. A l'affiche du samedi après-midi un concours de

pétanque, un dîner truffade/saucisse et une soirée dansante animée par l'orchestre London. Le dimanche, un méchoui au

déjeuner, et des jeux intervillages rythmeront l'après-midi.



Talents d'ici

Continuité de rubrique pour certains de nos concitoyens, nouvelle pour d'autres dans ce 1^{er} numéro du journal de la nouvelle commune.

Ces articles auront pour but de faire découvrir la richesse artistique et culturelle de notre territoire, de permettre à tous les créateurs et artistes de se faire connaître des habitants de la commune. Quels que soient vos domaines d'activités, votre imaginaire et vos formes d'expression, cette rubrique vous sera ouverte pour montrer que Fontrieu est peut-être une petite commune de montagne, mais qu'elle est une pépinière de créateurs.

« Le baladeur photographe »

Nous sommes allés à la rencontre d'un artiste, d'un créateur ou plutôt d'un découvreur.

Il aime se nommer « le baladeur photographe », en tout cas c'est ainsi qu'il apparaît, il ne cherche pas, il trouve ; c'est un œil nouveau qui s'ouvre sur nos campagnes, qui nous montre ce qui est sous nos yeux et que nous ne voyons pas ou ne voyons plus.

Il s'agit de Jean-Marie Olivier, un monsieur discret et charmant qui parcourt les prairies et les bois avec pour seule arme un appareil photo numérique équipé d'un zoom pour ne pas déranger la faune qui se révèle à chaque détour du chemin, derrière chaque buisson, sur la moindre branche, pour découvrir la minuscule véronique ou l'iris des marais.

Habitant à Armentières, il est venu rendre visite à son fils à La Barque et il est tombé sous le charme de notre coin de montagne qu'il n'a plus quitté. Il a toujours travaillé dans la photo, du côté obscur de la chambre noire, aucun contact avec la prise de vue, il réglait les machines destinées à développer

vos photos souvenir sans penser qu'un jour il serait derrière le viseur de l'appareil.

A travers le téléobjectif, il a découvert un monde qui l'a séduit. Il a appris à observer au cours de randonnées, il a pris conscience de la richesse des paysages et de la vie de la montagne. Le passe-temps est devenu passion, autant passion de la nature que des enfants avec lesquels il aime partager ses connaissances et à qui il est heureux de présenter les photos, pour leur apprendre à regarder, à ouvrir leur esprit, à aimer.

Jean-Marie n'avait jamais montré aucun de ses 7 000 clichés avant que Mr Karlberg ne lui propose d'exposer à la salle Jaël de Romano de Brassac. Toutes les personnes qui ont pu voir ces photos ont été étonnées de la qualité de son travail, mais surtout ont été subjuguées lorsqu'elles ont appris que tous les sujets représentés faisaient partie de leur quotidien et qu'il n'avait fixé sur papier que ce que nous avons chaque jour sous nos yeux.

Jean-Marie Olivier, qui a encore tant de choses à nous

faire découvrir, prépare une exposition à l'AGORA des Hautes Terres d'Oc à Lacaze pour le mois de septembre.

**« Jean-Marie
Olivier,
baladeur
photographe,
découvreur et
trouveur »**



Il est aussi volontaire pour présenter ses diaporamas aux écoles de Fontrieu ainsi qu'aux associations qui seraient intéressées.



Ainsi, continuez Jean-Marie, faites nous découvrir les merveilles qui nous feront écarquiller les yeux et que nous oublions de regarder.

Rencontres ...

Voyage à Gruissan

Organisée par la Mairie déléguée de Ferrières, le 31 mai 2016, cette sortie a permis de découvrir, le matin, la faune et la flore des étangs de Peyriac-de-Mer, l'historique de ses salins et le village de Bages. Après un repas « à base de poissons » pris au restaurant du Portanel de Bages, l'après midi a été consacrée à une visite guidée du salin de l'île Saint Martin à Gruissan.

Profitant d'une météo clémente, cette journée fut très conviviale !

Trente deux personnes ont participé au



Promenade sur les étangs

Visite du préfet de Région

Dans le cadre d'un déplacement dans le département du Tarn le mercredi 15 juin 2016, Monsieur Pascal MAILHOS, Préfet de Région Occitanie accompagné de Monsieur Thierry GENTILHOMME, Préfet du Département du Tarn et de Monsieur Jean-Yves CHIARO, Sous-préfet, a visité le Musée du Protestantisme, guidé par

Monsieur Denis MANGADO, Président de l'Association du Musée.

A l'issue de la visite, il a aimablement inscrit ces quelques mots sur le livre d'or du Musée : « *Ce fut une grande joie de découvrir ce musée admirable et de retrouver une région qui m'est chère* »



« Ce fut une grande joie de découvrir ce musée admirable ... »

Rencontres ...

Une classe de découverte inoubliable

C'est en compagnie d'une classe de l'école Victor Hugo de Lacaune que les 20 C.E.-C.M. de Fontrieu ont participé à leur classe découverte du Puy du Fou et du Futuroscope du 14 au 18 Juin 2016.

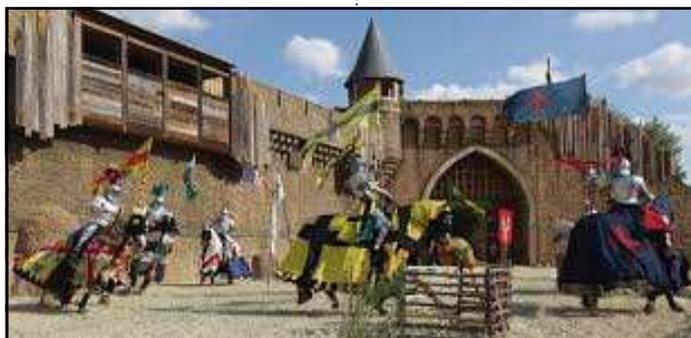
Le premier jour ayant été consacré au voyage, c'est le mercredi 15 juin que les choses sérieuses allaient débuter par la visite du parc du Puy du Fou élu depuis plusieurs années, plus beau parc d'attractions du monde. Les élèves allaient voyager dans le temps à un rythme effréné, passant de

Après un repas « pantagruélique », les enfants pouvaient se coucher dans leurs cabines de pirates en rêvant aux échéances futuristes qui les attendaient. Les deux jours suivants furent une orgie d'images avec des cinémas en relief, des projections en 4D, des cinémas dynamiques sans oublier « Danse avec les robots » que les plus téméraires purent affronter deux fois.



malgré une météo capricieuse.

Les enseignants remercient les accompagnateurs, le chauffeur, ainsi que la municipalité et l'association des parents d'élèves de l'Ecole Vent d'Autan sans qui cette classe découverte n'aurait pu avoir lieu.



Le Puy du Fou

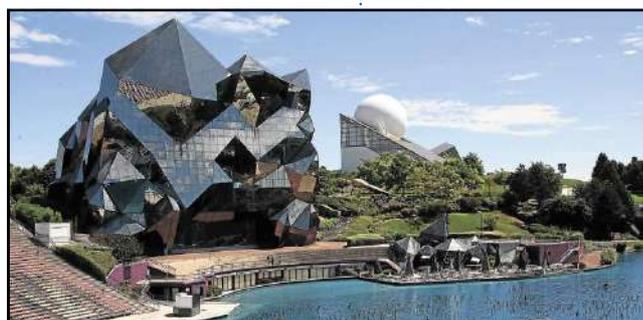
l'Antiquité à la Grande Guerre de 14-18 sans oublier les Vikings, la Révolution ou le Moyen Age.

Il était temps de quitter le domaine Saint-Sauveur où ils étaient logés pour rejoindre les superbes chambres à thèmes de l'hôtel Jules Verne du Futuroscope.

Il était temps de rentrer pour raconter aux proches les moments inoubliables vécus les jours précédents,



Micropolis (destination des plus petits)



Le Futuroscope

Environnement

Objectif zéro phyto

Jugés longtemps indispensables, les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales. Ses utilisateurs (collectivités, gestionnaires d'infrastructures, agriculteurs et particuliers) commencent à se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives.

Pourquoi ?

- Pour un meilleur cadre de vie !
- Pour l'avenir !
- Pour la santé !

De quoi parle-t-on ?

Comme le nom l'indique, il s'agit de substances permettant de tuer, le suffixe

« **cide** » ve-

nant du verbe

« **tuer** », les

herbes indési-

r a b l e s



(herbicide ou désherbant), les insectes (insecticide), les champignons (fongicide),

les limaces et escargots (molluscicide), les rongeurs (rodenticide).

Des communes sont en marche...

Certaines collectivités proches de notre territoire n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire (Lamontélarie, Fraïsse-sur-Agoût), d'autres se sont engagées dans la démarche (Anglès, Nages, La Salvetat sur Agoût).

Et nous ?

Notre commune doit également entamer cette démarche citoyenne, et plus largement tout citoyen dans son comportement au quotidien.

Un changement de pratiques implique un changement de regard !

L'entretien sera toujours assuré même si l'herbe est plus visible qu'avant. Ce sera un signe que les produits chimiques ne sont plus utilisés pour le bien de tous.

Cap a ... pas cap de pesticides !

Sources: Parc Régional du Haut Languedoc (Contact 04 67 97 38 22)

Construire, rénover, aménager : démarche à suivre ...

Vous projetez de construire, agrandir, modifier votre habitation, des annexes ou vos locaux professionnels.

Quelles que soient la nature et l'importance des travaux, il est indispensable de déposer une demande d'autorisation, sur formulaire « CERFA » spécifique, directement auprès des services de la Mairie ou en l'envoyant par lettre recommandée.

Les autorisations concernent les permis de construire,

les déclarations préalables de travaux, les permis de démolir et les certificats d'urbanisme.

Il s'agit d'actes préalables à tout commencement de travaux. Leur légalité est subordonnée à des conditions de forme (visa, avis, motivation, signature) et de fond (respect des lois, documents d'urbanisme, servitudes) et doit intervenir dans des délais variables, précisés par le Code de l'Urbanisme.

Tout acte ne respectant

pas ces conditions est illégal et susceptible d'être annulé par les juridictions administratives, à la demande d'un tiers lésé (voisin, association de défense, ...), ou lors d'un contrôle de légalité.

Il existe un service Internet pour vous informer sur ces procédures et télécharger les formulaires de demande.

Et, bien sûr, le personnel administratif municipal est à votre disposition pour vous renseigner.

Au 1^{er} janvier 2017, les espaces publics devront obligatoirement s'être affranchis des produits phytosanitaires

A partir du 1^{er} janvier 2019, la vente et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnels seront interdites

Adresse du site

Internet:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Mémoire patrimoniale

La bonneterie Tirefort à Ferrières (1906-1958)

Les débuts :

Marie Tirefort était veuve de Jean Tirefort, mort accidentellement en 1906 lors de la construction de la voie du petit train.

Aidée financièrement par ses deux frères, de 1913 à 1928, elle plaça des machines à tricoter les chaussettes dans certaines maisons .

La création :

Jean Tirefort, fils, a été maçon de 1916 à 1928. Il a beaucoup travaillé pour la Société des Forces Motrices de l'Agoût, à Luzières.

Le 24 avril 1928, il eut un très grave accident de moto ne lui permettant pas de continuer l'exercice de son métier de maçon.

Les années laborieuses :

Jean s'occupait de l'administratif et du commercial.

L'entreprise avait 5 représentants qui prospectaient en France, notamment à Lyon, Toulouse et Marseille, et dans les villes du nord du Maghreb: Oran, Constantine, Alger et Tunis. Elle s'approvisionnait en matière première auprès de fournisseurs de laine et de coton, à Tourcoing, Castres et Brionne.

Paul Emile, se consacrait à l'entretien mécanique des machines. Leur mère, Marie, distribuait le travail aux ouvrières.

De nombreux métiers composaient la production. Les bobinoirs et les machines à réaliser les jambes étaient conduits par des ouvriers. De nombreuses tâches, plus manuelles, étaient dévolues aux femmes. La *cambara* surveillait la bonne exécution des jambes, la *piéteuse* vérifiait la l'exacte élaboration des pieds, la *remail-leuse* finalisait sur machine la jonction de la

Le déclin :

A partir de 1950, les ventes dans les pays du Maghreb diminuèrent fortement, du fait de la guerre d'Algérie. Les clients souhaitaient par ailleurs que les chaussettes soient composées de latex.

Pour répondre à ces exigences, des investissements lourds étant nécessaires, Jean et Emile

Les femmes allaient une fois par semaine chercher les bobines de laine ou de coton, et ramener leurs réalisations. Marie livrait alors les chaussettes par le petit train chez un bonnetier à Castres, pour lequel elle travaillait à façon.



Marie Tirefort

Son frère, Paul Emile, avait fait une école de mécanique à Riom dans le Cantal.

Le 1^{er} mai 1931, ils achetèrent des machines de bonneterie pour la fabrication de chaussettes et constituèrent la Société TIREFORT Frères.



L'usine en 1942

pointe et du pied, la *ravau-deuse* contrôlait le travail fini et réparait les petites imperfections. En 1935, 18 personnes travaillaient dans cette entreprise. L'atelier fonctionna également de 1936 à 1940. De 1941 à 1950, 20 à 25 personnes y étaient salariées.

Les expéditions se faisaient par colis en carton cerclés. Portés à la gare de Ferrières, le petit train les acheminait jusqu'à



Des employées

Castres pour être envoyés vers les différentes destinations.

firent le choix de cesser l'activité en 1958.

Pendant quelques temps encore, subsista du travail à façon pour les Etablissements Sigiuié de Roquecourbe.

Jacqueline Gineste, Marcelle Barthès et Henriette Debrus furent parmi les dernières salariées.

« En 1958, le prix de vente des chaussettes était de 23 francs la douzaine »

Lenga d'òc, lenga de poesia

Poesia, Poème

Marcèla GENY demòra a Camp Darde. Dins son enfància, foguèt breçada per la lenga d'òc. Ara a la retirada, torna descobrir lo plaser de la parlar e de l'escriure. Figura dins lo libre « *Escriches de femnas tarnesas* » demest un cinquantenat d'autras escrivanas. Lo seu poèma que vos presentam es a son image, plen de sensibilitat e de doçor.

LOS MOTS

Lo fuòc èra atudat
Aqui dempuèi tant d'ans,
La mofa sus las pèiras
Amagava los mots,
Los mots qu'avian pas dich
Coma secrets
Plan estofats.

Mas los temps a passat
Que doçament
A caplevat la mofa,
Las pèiras an parlat
Tantes de mots mesclats,
Dempuèi tant d'ans,
Tant amagats !

An parlat juscas uèi.
Quant de mots esperats !
Lo que prefèri,
Lo que canti plan fòrt
Qu'escrivi en letras d'aur,
L'as devinat,
Es Libertat !

Marcelle GENY réside à Camp Darde. Dans son enfance, elle fut bercée par la langue d'oc. Maintenant à la retraite, elle retrouve le plaisir de la parler et de l'écrire. Elle figure dans le livre « *Escriches de femnas tarnesas* » parmi une cinquantaine d'autres écrivaines. Le poème que nous vous présentons est à son image, plein de sensibilité et de douceur.

LES MOTS

Le feu était éteint
Ici depuis tant d'années,
La mousse sur les pierres
Cachait les mots,
Les mots que nous n'avions
pas dit,
Comme des secrets
Bien étouffés.

Mais le temps a passé
Qui doucement
A enlevé la mousse,
Les pierres ont parlé,
Tant de mots mélangés,
Depuis tant d'années,
Tellement cachés !

Ils ont parlé jusqu'à aujourd'hui.
Combien de mots espérés !
Celui que je préfère,
Celui que je chante très fort
Que j'écris en lettre d'or,
Tu l'as deviné,
C'est Liberté !

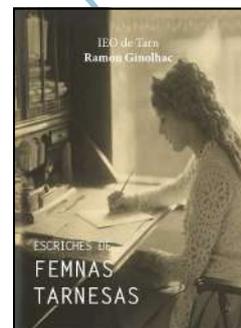
Talent d'écriture

Pèire BEZIAT demòra à Armengaud. Es un messatièr afogat de la lenga occitana. La parla e l'escriu ambe bials. L'espelison en 2015 d'un libre « *L'iscla del tresaur* », traduccion completa de l'òbra de Robert

Louis STEVENSON, es lo fruch del seu trabalh, demest d'autres !

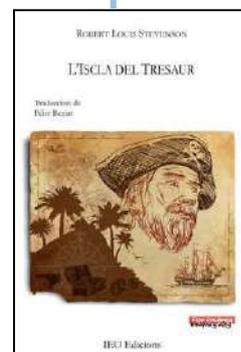
Pierre BEZIAT habite à Armengaud. Il est un ardent messager de la langue occitane qu'il parle et écrit avec

talent. La sortie en 2015 d'un livre « *L'iscla del tresaur* », traduction complète de l'ouvrage de Robert Louis STEVENSON (*L'île au trésor*), est le fruit de son travail, parmi d'autres !



Òsca !
Aqueles dos
autors, valents
del nòstre
terraire,
s'ameritavan
plan aquela
pichona
onorança de la
Comuna

Félicitations !
Ces deux
auteurs,
volontaristes de
notre territoire,
méritaient bien
ce petit
hommage de la
part de la
commune



Etat civil

Bienvenues à :

Camélia Cèbe Spohn, née le 9 janvier 2016, fille de Mélanie Spohn et de Jérémie Cèbe, domiciliés à Cambous

Emma Cabrol, née le 28 janvier 2016, fille de Laetitia Aliès et de Thomas Cabrol, domiciliés à Le Père Chabbert

Elaïa Antolin, née le 15 juin 2016, fille d'Audrey Carayon et de Sylvain Antolin, domiciliés au Mas de Prades

Ils nous ont quitté(e)s :

Mary Cencini de La Roussié, le 14 janvier 2016, à 64 ans

Laurent Fortanier du Verdier, le 9 mars 2016, à 96 ans

Elien Ducos de Pessols, le 11 mars 2016, à 80 ans

Clément Azaïs de Pébiau, le 22 mars 2016, à 82 ans

Louis Bru du Teil, le 28 mars 2016, à 93 ans

Jacques Marty de Biot, le 8 avril 2016, à 52 ans

Gabriel Farenc d'Armengaud, le 9 avril 2016, à 97 ans

René Maurel d'Entrevergnès Bas, le 20 avril 2016, à 71 ans

Isabelle Gomes de Castres, le 16 mai 2016, à 59 ans

Paul Maffre de La Goudarié, le 23 mai 2016, à 84 ans

Horaires d'ouverture de la Mairie de Fontrieu : 9h00 à 12h00 du lundi au samedi

Téléphone : 05 63 74 00 61

Courriel : mairie@fontrieu.fr



« Résonances de Fontrieu » a été imprimé avec les moyens techniques de la Mairie

Nous tenons à remercier pour leur contribution à sa réalisation : Gaël Benoit, Pierre Béziat, Joël Galibert, Marcelle Gény, Christian Nègre, Jean-Marie Olivier, Elodie Pagès, Solange Valéra, les enseignants de l'école de Fontrieu et les résidents du Foyer Nancy Bez.

La mairie déléguée de Ferrières sera fermée au public du 1^{er} au 17 août 2016, celle du Margnès du 18 au 22 juillet 2016 et du 22 août au 5 septembre 2016. S'adresser à la mairie de Fontrieu, aux heures d'ouvertures habituelles.